

Communiqué de presse

Paris, 30 avril 2015
No. 04/15

Mise à disposition du document de référence 2014

La Société annonce la mise à disposition de son document de référence 2014 dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Ce document a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 28 avril 2015. Il peut être consulté sur le site de la société à l'adresse www.mpienergy.com ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Le document de référence 2014 comprend notamment :

- le rapport financier annuel de l'exercice 2014 ;
- les rapports du Président du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne ;
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes ;
- les informations relatives à la responsabilité sociale et environnementale ; et
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.